

Conseil des Présidents de Comité du Badminton en OCCITANIE CPC N°5 Samedi 12 mars 2022 – Carcassonne

Présents :

Ligue : Christophe FAULMANN (Président), Christian PRIVAT (VP Secteur développement), François DURIER (Directeur), Roxane VENUTI (Responsable Projet),

Comité 11 : Emmanuel PERETTI

Comité 12 : Xavier ARMENGAUD

Comité 30 : Frédéric GRAU

Comité 31 : Germain BIVLIET

Comité 46 : Didier CHAUBET

Comité 81 : Yannick ERBIN

Comité 82 : Eric GELIN

Excusés : Comité 09, Comité 32/65, Comité 34, Comité 48, Comité 66.

Intervenant : Carl ORBACH du Centre de Ressources des Groupements d'Employeurs d'Occitanie (CRGE).

Informations diverses :

1- Points sur les licences

Un focus est fait sur les clubs ayant une perte conséquente de leur nombre de licenciés. Pour connaître les raisons de cette perte, la ligue peut contacter les clubs seulement dans le cas où il n'y a pas d'agent de développement au sein du comité. Lorsqu'il y a un agent, la ligue contacte en premier lieu le salarié ou le président du comité.

Rappel sur l'action de parrainage mise en place par la Fédération pour toutes licences prises pour la première fois entre le 1^{er} janvier et le 30 avril.

2- Points sur les mouvements des élus et des salariés de la ligue :

Redistribution des missions salariales après l'évolution de F. DURIER en tant que directeur de la Ligue. Les fiches de postes sont en phase de finalisation. D'ores et déjà, les missions de suivi des territoires de François Durier seront reprises par Roxane VENUTI.

La ligue est à la recherche d'un poste de trésorier.

Le responsable de la CLOT a démissionné.

La commission développement durable, portée par Christian PRIVAT et Tristan AURAND (apprenti à la Ligue Occitanie) s'étoffe et des nouveaux projets vont voir le jour dès la rentrée prochaine.

Nouveautés de la FFBaD :

Le plan Emploi fédéral est ouvert aux clubs et aux comités pour des emplois avec des actions de développement ou d'entraînement pour les clubs Avenir.

La Fédération se lance dans un projet de recrutements d'alternants qu'elle mettra à disposition des ligues. La campagne de recrutement devrait commencer en septembre 2022.

3- ANS 2022 :

La campagne est lancée jusqu'au mardi 19 avril 22. Chaque ligue évaluera les dossiers des comités de son territoire. Une cellule régionale doit être créée avec les membres suivants : président de ligue, un professionnel, un représentant de club, un représentant de comité, un représentant de la fédération. On souligne le fait que l'enveloppe est à 50% pour les clubs, indépendamment du nombre de comités qui demanderont. Les parts Ligue et Comité pourraient donc être réduites en fonction du nombre de dossiers déposés.

4- Dialogue de Gestion :

La Fédération a la volonté de remettre le cœur des métiers des comités et des ligues au centre du DG. Les ligues choisiront 3 axes issus d'un cadrage fédéral. Les comités pourront choisir des actions dans ces trois axes. Une part fixe sera distribuée et il y aura une part variable basée sur l'atteinte des résultats. L'évaluation sera faite sur des indicateurs de moyens et de résultats.

Pour 2022, étant donné le timing, la subvention sera donnée sur la base d'un diagnostic des actions choisies par la Ligue.

La ligue souhaite que la répartition du dialogue de gestion impulse les actions prévues dans l'axe prioritaire du projet territorial : la création de clubs.

5- Point sur le projet territorial :

3 comités sont accompagnés en 2022.

La convention a déjà été signée avec le **comité de l'Hérault**. Les objectifs ont été fixés. Ils sont autonomes sur le projet étant donné leurs ressources humaines. Un suivi de la ligue est réalisé de façon ponctuelle.

Le **comité de la Haute Garonne** va être accompagné pour cette fin de saison. La rencontre est prévue fin mars.

Le **comité de l'Aveyron** va également être accompagné. La rencontre est prévue début avril.

Les opportunités sont également saisies dans les comités non accompagnés, par exemple dans le Gers/Hautes Pyrénées, suite à des constructions d'équipements. Les comités peuvent solliciter R. VENUTI en fonction des opportunités de leurs territoires.

Rappel de l'objectif : création de 5 clubs par an pendant ans jusqu'en 2024.

Coupe interdépartementale

Après quelques rappels sur le fonctionnement général de la coupe, nous détaillons l'organisation de cette compétition :

Organisation :

Relais jusqu'à 105 points pour chaque catégorie d'âge. Chaque tableau (SH, SD, DH, DD DM) doit atteindre les scores de 21, 42, 63, 84, et 105 pour passer au tableau suivant.

Afin d'intégrer les scores dans Poona, une correspondance sera établie entre les points réellement marqués sur le relais et les scores affichés officiellement sur le logiciel de compétition.

Les comités préfèrent éviter la nuit du vendredi soir, la compétition ne devra pas commencer trop tôt le samedi matin.

Catégorie d'âge :

Une équipe est composée d'une équipe de benjamins et de minimes (au minimum 2 filles et 2 garçons de chaque catégorie d'âge). Les minibads et poussins peuvent jouer dans la catégorie de leur choix. A l'inscription les comités pourront inscrire une équipe de cadets, si tous les comités proposent une équipe de cadets, alors la catégorie d'âge sera rajoutée. Dans le cas contraire, les cadets ne pourront pas jouer sur la coupe.

Joueurs interdits :

Joueurs en pôle, listés ou ayant un classement > R4 en simple.

Pour les départements de plus de 300 licenciés jeunes, les Cad > R6, Min > D7 et Benj > D8

Joueurs devant jouer dans la catégorie supérieure :

Pour les départements de moins de 300 licenciés jeunes, les Cad > R6, Min > D7 et Benj > D8

Format des rencontres en fonction du nombre de Comités:

	Sans cadet	Avec cadet	Format
12 comités	2 journées		Poules + poules
11 comités	2 journées		Poules + poules
10 comités	2 journées		Poules + playoff
9 comités	1 ou 2 journées	2 journées	Poules ou poule unique
8 comités	1 ou 2 journées	2 journées	Poules ou poule unique
7 comités	1 journée	2 journées	Poule unique
6 comités	1 journée	2 journées	Poules ou poule unique
5 comités	1 journée	1 journée	Poule unique

Quelques interrogations encore :

Dans quel ordre jouer les rencontres ? Mixte en dernier ?

Doit-il y avoir une limite de temps sur le relais ? Comment cela sera-t-il gérable sans arbitre ?

Organisation de temps de pause régulièrement pendant les matchs à prendre en compte.

Les frais de déplacements des comités pourront-ils être pris en charge par la ligue ?

Projet Groupement d'Employeur Régional

Rappel des enjeux : la Ligue Occitanie de Badminton souhaite soutenir le développement de l'emploi dans les Comités ainsi que dans les clubs, secondairement, afin d'exercer un effet de levier sur le développement de la pratique et du nombre de ses licenciés sur toute l'Occitanie. Afin de pouvoir réaliser les actions en proximité, il est nécessaire de s'appuyer sur des professionnels ayant des missions de développement (a minima 50%).

L'objectif de la Ligue sera d'aboutir à un maillage territorial le plus pertinent et le plus complet possible.

Dans cette démarche, il sera envisagé la création d'un groupement d'employeurs, piloté par la Ligue, dans une nouvelle structure au rayonnement régional.

Afin de réaliser ce projet, la Ligue Occitanie de Badminton sollicite l'expertise du CRGE Occitanie pour étudier sa faisabilité, déterminer au mieux les zones possibles d'implantation de l'emploi et l'accompagner dans l'analyse des besoins.

Carl ORBACH propose des rencontres avec les comités pour évoquer leurs besoins. Ce sera aussi l'occasion de répondre aux questions que peuvent se poser les comités sur les actions de développement.

Un comité de pilotage sera formé pour évaluer cette étude. Il pourra être composé du Conseil Régional, de Profession Sport Occitanie, de présidents de comités, d'agents extérieurs...

Un échange s'installe à l'issue de la Présentation de Carl ORBACH

Principales interrogations des comités :

Quel intérêt quand on fait déjà partie d'un GE ?

→ Participer à une dynamique régionale, continuer de se développer.

Qui et comment gérer le GE ?

→ Plusieurs possibilités pourront être envisagées sur la gestion interne, mais celle-ci sera probablement effectuée par un salarié du GE.

Difficulté de trouver les profils attendus en Occitanie ? Quel recrutement pour un emploi ?

→ Les études de besoins serviront à déterminer les profils de poste. Des actions de formations complémentaires seront à étudier au cas par cas.

Evolution du CPC

Concernant l'organisation du CPC il est proposé de continuer à faire deux CPC par an (octobre/mars).

Des suggestions sont faites pour organiser un CPC sur 1 jour et demi, du samedi 14h au dimanche 14h en ajoutant un temps convivial en soirée.



Présidents de comités, responsables DAR et jeunes convoqués au DAR lors de la pause repas.

Roxane VENUTI